



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 02

Séance du 17 janvier 2022 – ouverte à 16h30 et levée à 18h40

Présidence	M. Philippe Thévoz, syndic
Secrétaire	Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale
Municipalité présente	Mme et MM. Philippe Thévoz, syndic, Carol Gachet, vice-syndique et Claude Küng et Mathieu Villet, municipaux

Personne excusée

ADMINISTRATION GENERALE

Conseil général

Convoquer les commissions des finances et d'urbanisme pour la présentation du préavis municipal relatif à la sécurisation de la route du Riau, des arrêts de bus « Riau Graubon » et « Balances », suite au protocole d'ouverture des offres dans le cadre du marché public de cet objet. L'objet sera porté à l'ordre du jour de l'assemblée du conseil général qui se tiendra le 24 mars 2022

Convoquer une commission ad hoc pour la présentation du préavis municipal relatif à l'adoption du règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires. L'objet sera porté à l'ordre du jour de l'assemblée du conseil général du 24 mars 2022

Administration

Traitement du personnel administratif et de voirie

Octroyer aux salaires du personnel l'indexation au coût de la vie de 1.5 % selon l'article 14 du règlement sur le personnel communal – Adaptation des salaires

Plan énergie et climat communal (PECC)

Déléguer MM. Philippe Thévoz, syndic, et Mathieu Villet, municipal, à accueillir la société Graines d'idées, projets durables, pour l'établissement d'une offre portant sur les démarches participatives dans le cadre de divers projets pour le développement du village que la Municipalité souhaite mettre en place

DOMAINES ET BATIMENTS

Bâtiments communaux

Immeuble « Les Vernettes », rue du Village 8-10

Remettre au concierge de l'immeuble et au responsable de CTF Epicerie Sàrl, commerce d'alimentation, une clé donnant accès aux armoires électriques 2 et 3, situées au sous-sol de l'immeuble. Ces portes ont été fermées, suite à l'acte de vandalisme survenu durant le 2 et 3 janvier 2022, d'en informer la gérance St-Clerc Immobilier

Immeuble chemin de la Rochette 2 (ancien collège)

Mandater un architecte pour la présentation d'un avant-projet de création d'un caveau situé dans le sous-sol du bâtiment. MM. David Mellioré et Mathieu Villet, municipaux, ont la charge de ce dossier

Grande salle « Les Balances »

Déléguer M. David MellioRET, municipal, la charge de se renseigner quant au coût de vente des trois vitrines qui vont être démontées pour une mise en vente sur Anibis

Faire réaliser par les employés communaux la prolongation du plan de travail de la partie « lavabo » jusqu'au frigo

Local, servitude d'usage en faveur de la commune, chemin de la Rochette 4, parcelle 276, propriété des sociétés anonymes Délice-Ecole E Lausanne et Alenas Investments SA, Genève

Autoriser l'entreposage d'une fraiseuse pour la gérance Volet SA, dans le local, sous réserve de mettre à disposition une clé de la porte d'accès au local qui est au bénéfice de la commune

TRAVAUX

Place de jeux et sport

Étudier la faisabilité d'un réaménagement de la place de jeux et de ses installations dans le but de sécuriser le site

Routes

Réseaux d'égouts, d'épuration

Transmettre à la bourse communale la confirmation de l'inscription de la commune dans le registre de la TVA. Début de l'assujettissement le 1^{er} janvier 2022, No TVA CHE-229.451.235

POLICE

Déléguer MM. Philippe Thévoz, syndic, et Mathieu Villet, municipal, au projet d'installation de parcomètres au sein du village

Au nom de la Municipalité
Le Syndic  La Secrétaire 



Philippe Thévoz Vitalia Torny